

SOUTIEN FINANCIER AUX CHERCHEUR.E.S TRADUCTION D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

CONCOURS PRINTEMPS 2024
Date limite : le 8 AVRIL 2024

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de soutiens financiers pour la traduction d'articles scientifiques déjà rédigés.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à promouvoir et à soutenir la production scientifique des chercheur.e.s régulier.e.s de l'IUJD. Plus précisément, il cherche à soutenir financièrement la traduction d'un article déjà rédigé dont la thématique est liée à la programmation de recherche de l'Institut.

- Des soutiens financiers d'un montant maximum de 3 000 \$ seront accordés.

La somme sera versée sur présentation d'une facture d'honoraires professionnels.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le candidat est un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement](#) ou [chercheur.e universitaire](#));
- Le ou la chercheur.e est le ou la premier.e auteur.e de l'article à traduire;
- La thématique de l'article doit être en lien avec la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- L'article doit être complètement rédigé lors de la demande de soutien;
- L'article doit être soumis à une revue scientifique avec comité de pairs.

ENGAGEMENTS

Le récipiendaire s'engage à :

- Faire mention du soutien financier accordé par l'IUJD pour la traduction de cet article;
- Mentionner dans l'article qu'il est chercheur.e à l'IUJD`
- Réclamer le versement de l'aide financière au plus tard le 31 octobre 2024;
- Soumettre l'article pour publication au maximum un an après l'attribution du soutien financier;

- Remettre une confirmation de publication à l'IUJD dès que l'article est publié.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de soutien pour la traduction d'un article scientifique;
- Une copie de l'article à faire traduire.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Véronique Noël à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Date limite pour soumettre une demande : le 8 avril 2024

Les requérant.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation à la fin avril 2024.